



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E129234

VALABLE JUSQU'AU 10/05/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015  
6 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHERBOURG 2012B00139

Siret : 752 112 821 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3701014

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5407657004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5407657004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : MENUISERIE MOUCHEL

LES CHARMETTES  
TOURLAVILLE  
50110 CHERBOURG EN COTENTIN

Téléphone : 06 72 75 90 27

Portable : 06 72 75 90 27

Fax :

Site Internet : simplebo

E-mail : [entreprisemouchel@gmail.com](mailto:entreprisemouchel@gmail.com)

Responsabilité légale :

MOUCHEL VINCENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	11/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/05/2023
o Fenêtres de toit	11/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	11/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/05/2023
o Isolation des combles perdus	11/05/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.